

Aucun délai pour l'entrée en vigueur

# Talai : Pas d'application dans l'immédiat du permis à points

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3856 - Mardi 26 avril 2016 - Prix : 10 DA

Angleterre



### Mahrez illumine la Premier League

Page 23



Plan de santé dans le Sud

## Un bilan «satisfaisant» estime Boudiaf

Page 2

### Une décennie de crise ou peu s'en faut

Par Mohamed Habili

**S**i l'on prend l'année 2007 pour son point de départ, non pas donc septembre 2008, correspondant à la faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers, qui en réalité représente son éclatement à la surface, il ne reste plus que quelques mois à courir pour que la crise économique mondiale soit vieille de rien moins que d'une décennie. On peut même considérer que cette décennie est d'ores et déjà bouclée. Il suffit pour cela de se rapporter à 2006, année du retournement du marché hypothécaire américain, qui marque le vrai début de la crise dite des subprimes – premier avatar d'un désordre systémique qui depuis en revêtira bien d'autres. Au jour d'aujourd'hui, certes, les péripéties changeantes de la crise n'occupent plus le devant de la scène, comme ce fut le cas jusqu'à la banqueroute grecque, au point de se demander si elle a encore cours. Pour autant, il n'existe plus personne pour affirmer avec assurance qu'elle est jugulée, dépassée. Et qu'en conséquence l'économie mondiale est entrée dans une autre phase de son histoire, de même qu'à la sortie de la grande dépression des années 1930, c'est un autre modèle économique qui s'était imposé. Bien du chemin a été parcouru depuis le retournement du marché hypothécaire américain, d'où tout est parti, mais la crise, bien que changeante dans ses apparences, est restée la même dans son essence. Elle est toujours active, sauf que le traitement financier qu'elle subit depuis ses débuts, qui lui seul a empêché l'effondrement, a fait en sorte que ses effets sont amoindris, entravés dans leur développement, mais non pas dépassés.

Suite en page 3

### Visite de Messahel à Damas

# Alger assume son soutien à la Syrie



L'Algérie assume de jour en jour ses positions diplomatiques par rapport aux questions arabes sensibles malgré le rejet de certains de ses partenaires dans la région. Dans ce cadre, la visite du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, à Damas depuis dimanche dernier, reste symbolique et historique du fait qu'elle intervient dans un contexte particulier marqué par des conflits géostratégiques.

Page 3



Ph/D. R.

Le système du tiers payant sera profondément revu

## Les adhérents à la CNAS bénéficieront de nouvelles prestations

Page 4

Concert prévu le 19 mai

## Souad Massi à l'affiche du Festival du Caire

Page 13

## Plan de santé dans le Sud

## Un bilan «satisfaisant» estime Boudiaf

■ Hormis un relâchement de certaines wilayas dans la lutte contre certaines maladies transmissibles dans quelques wilayas, notamment la brucellose, tous les indices montrent que le secteur de la santé dans les wilayas du Sud a connu des améliorations quantitatives et qualitatives de l'offre de soins et de la prise en charge des besoins de santé dans l'ensemble des wilayas du Sud.

De nos envoyées spéciales à Ghardaïa Louiza Ait Ramdane et Soraya El Haddad

Lors d'une rencontre d'évaluation du plan de la santé mis en place dans les wilayas du Sud, l'occasion a été propice pour le premier responsable du secteur de revenir sur les nombreux acquis recensés du système de santé dans les régions du Sud. Suite à son constat, Abdelmalek Boudiaf a présenté un bilan «satisfaisant» après une année seulement de l'adoption du plan santé des régions Sud. Il dira à cet effet: «ce plan a porté sur plusieurs dossiers, notamment la formation et l'affectation des médecins spécialistes, les soins et l'hospitalisation à domicile, la prise en charge des cancéreux». Le bilan de l'application des conventions de jumelage montre que plus de 35 000 consultations, 4 000 opérations chirurgicales ont été effectuées. Par ailleurs, plus de 116 équipes pluridisciplinaires mobiles ont réalisé près de 19 295 actes médicaux dans les régions enclavées, dont 1 520 concernant la chimiothérapie. Satisfait de l'engouement des médecins spécialistes qui ont souscrit à ce plan, le ministre de la Santé indique une augmentation du nombre des spécialistes affectés qui est de 331 médecins.

### De 800 spécialistes en 2013, le chiffre est passé à 1 200 en 2015

«Le problème des postes budgétaires ne se posera pas dans les années à venir et ce, grâce à des mesures incitatives prises pour encourager les médecins à travailler dans les régions éloignées du Sud du pays», estime le ministre. Dans le domaine de la formation et de la valorisation des ressources humaines, il a été enregistré la sortie de promotion de 9 928 paramédicaux et aide-soignants durant les trois dernières années, alors que 5 804 paramédicaux sont en cours de formation, ajoute-t-il, ce qui a permis d'inaugurer officiellement le réseau national de télé-médecine qui relie les hôpitaux du Sud au Nord. Il avait été demandé à ce que chaque établissement aménage une salle dédiée à la télé-médecine. Ce point a connu, selon le ministre, une avancée remarquable. Cependant, si cette technique est sur la bonne voie, force est de constater que la majorité des gestionnaires a oublié le volet relatif à l'abonnement aux bases de données médicales et aux revues médicales de référence. Pour ce faire, le ministre a fixé un délai de trois mois aux gestionnaires afin de finaliser leur abonnement avec l'Agence nationale de documentation de la santé (ANDS), qui leur permettra de réduire les tarifs de moitié moins cher que ceux du



PH/É. Soraya/Al. A.

marché. Concernant les soins à domicile, le ministre fera savoir que 27 unités ambulantes ont été affectées dans le Sud qui ont pris en charge 7 927 patients. Pour les équipements hospitaliers, les wilayas du Sud ont bénéficié de 33 scanners et 41 spécialistes en radiologie. S'agissant du cancer, 18 unités d'oncologie médicale encadrées par des médecins généralistes et des paramédicaux ayant bénéficié d'une formation complémentaire adaptée, sont installées dans le Sud, qui ont pris en charge 5 025 malades. Informant que le nombre des consultations effectuées dans le cadre de l'évacuation des spécialités paramédicales au niveau des polycliniques estimé à 321 998, le ministre ajoute que le nombre des polycliniques est de 274 dont 138 fonctionnent 24/24. Revenant sur la violence dans les hôpitaux, le ministre fera savoir que le dossier est au niveau du gouverne-

ment pour approbation. Il dira que des mesures seront prises pour assurer la sécurité dans les établissements hospitaliers par un service de sécurité. En matière de prévention et de l'offre des soins, le ministre regrette que beaucoup de centres de contrôle sanitaires aux frontières ne répondent pas encore aux normes et n'offrent pas les conditions de travail adéquates. Il a exigé des DSP de consentir un effort pour contribuer à la réussite de la stratégie du gouvernement.

### Plus de 800 cas de brucellose à Ghardaïa

La brucellose, la fièvre de malte ou la fièvre ondulante, se propage à Ghardaïa. C'est le premier responsable du secteur de la santé, Abdelmalek Boudiaf qui tire la sonnette d'alarme sur sa propagation. Plus de 820 cas ont été enregistrés dans cette wilaya,

estime le ministre qui indique que cette pathologie coûte des sommes faramineuses à l'Etat, appelant les responsables du secteur dans cette wilaya à prendre des mesures urgentes pour contrecarrer la propagation de cette maladie. «C'est un chiffre qui fait peur», estime Boudiaf, soulignant que les mesures prises par les autorités locales pour lutter contre cette maladie ne sont pas sérieuses. Cela, poursuit le ministre, implique la prévention et la sensibilisation de la population, d'autant que ces maladies peuvent être transmises à partir des animaux vers l'homme. La communication et la sensibilisation font également cruellement défaut dans cette wilaya. «Les citoyens doivent être impérativement sensibilisés et informés à propos de cette maladie», tient à préciser Boudiaf. Le ministre est également revenu sur le paludisme qui fait un rava-

ge dans les wilayas du Sud. Il dira qu'il a été constaté un certain relâchement dans plusieurs wilayas du Sud. A cet effet, il appelle à renforcer la lutte contre cette maladie ainsi que d'autres. «Je voudrais attirer l'attention de certains DSP de la wilaya sur l'urgence impérieuse de veiller à la poursuite des opérations de lutte contre le paludisme et les zoonoses car les indicateurs en notre possession montrent un certain relâchement dans certaines wilayas», souligne le ministre.

### Rencontre internationale sur la télé-médecine

Une rencontre internationale portant sur les techniques de la télé-médecine est prévue pour les 27 et 28 du mois en cours. A cet effet, le ministre de la Santé appelle les professionnels de la santé à y participer.

### Boudiaf ne reconnaît pas la grève d'hier

Le ministre de la Santé ne reconnaît pas la grève des médecins affiliés au Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP). Boudiaf qui a qualifié la grève d'illégal, dit ne pas comprendre pourquoi ce syndicat opte pour la protestation alors que les revendications des médecins ont été prises en charge par une commission spéciale pour traiter avec le partenaire social. «Pour moi, il n'y a pas de grève», dira-t-il. L.A.R.

## Aucun délai pour l'entrée en vigueur

### Talai : Pas d'application dans l'immédiat du permis à points

«Concernant la mise en application prochaine du permis à points, il faut d'abord l'élaborer ainsi que toute la réglementation qui va avec pour ensuite le lancer officiellement», a affirmé, hier, le ministre des Transports. Alors qu'il a été annoncé plusieurs fois pour être prêt début 2016, le permis à points ne sera donc pas appliqué de sitôt, d'après les propos du ministre des Transports, qui s'est prononcé, hier sur ce point, à l'occasion de la campagne nationale de sensibilisation sur les accidents de la route. Bien que ce dernier fasse partie des nouvelles mesures prises par l'Etat en matière de sécurité routière, les conducteurs doivent encore patienter pour l'avoir. A cet effet, après s'être rendu sur plusieurs lieux dans le cadre de sa visite, Boudjemaa Talai a réaffirmé la volonté du gouvernement à lutter contre le fléau des accidents de la route qu'il n'a pas manqué de qualifier au passage, de catastrophe nationale. Pour venir à bout à ce problème majeur, le ministre des Transports, a indiqué hier à Alger que son département ministériel prévoyait la révision du système des examens pour l'obtention du permis de conduire. Il dit à ce sujet : «Nous devons améliorer la formation et moderniser les moyens utilisés dans le cadre de ce dispositif». Ajoutant : «Nous devons aussi améliorer le système des examens qui est nécessaire à l'obtention du permis de

conduire et mettre en place une banque de données nationale contenant des informations en rapport avec les auto-écoles», en marge du lancement de cette campagne de sensibilisation à la sécurité routière. Sur ce point, après avoir avancé le nombre de 6 859 écoles de formation sur la conduite, existant à l'échelle de tout le pays, ce dernier a insisté sur le fait de sensibiliser davantage la société publique. Car selon lui la rééducation des conducteurs est de mise. Intervenant au Centre national des permis de conduire (Cenapec), il a précisé que la formation était un aspect d'autant plus important que 85% des accidents de la circulation sont causés par le facteur humain. Par ailleurs, c'est dans ce sens que le ministre a rappelé, au vu du contexte, les statistiques inquiétantes relatives aux accidents de la route. «Chaque année, nous déplorons 4 500 morts et plus de 55 000 blessés dont la prise en charge coûte l'équivalent de 1,35% du PIB». Il a également signalé que chaque année, 1,7 million de personnes obtiennent leurs permis de conduire au moment où le total des examens est de 2,9 millions avec un taux de réussite d'environ 60%. Malgré ce nombre important d'écoles de formation ainsi que ce taux de réussite élevé à l'obtention des permis, l'hécatombe nationale des accidents de la route subsiste et continue de faire plusieurs victimes chaque année. Afin de remédier à ce fléau,

Talai a appelé à déployer tous les efforts nécessaires pour mettre fin au terrorisme de la route. A cet effet, il a fait savoir qu'il y a déjà 388 inspecteurs composant le dispositif national de formation. Pour le ministre, avec tous les efforts fournis par l'Etat en matière de formation des conducteurs, cela reste insuffisant d'où l'intérêt de se tourner vers la sensibilisation massive, notamment auprès des jeunes. Il est à signaler également que dans le cadre de cette campagne de sensibilisation qui, rappelle-t-on durera jusqu'à jeudi prochain sous le slogan «Conduire n'est pas un jeu», une convention a été signée, hier, entre le Centre national des permis de conduire (Cenapec) et la Société nationale de transport routier (SNTR). Pour ce qui est du nombre important des motocyclistes qui périssent chaque année sur les autoroutes, Talai a rappelé, sur ce point que «la route nationale n'est pas faite pour le vélo ou la moto, donc la responsabilité première incombe à leurs usagers». Le ministre des Transports a clôturé sa visite, après s'être rendu à l'école de formation de la SNTR, spécialisée dans la formation des conducteurs des véhicules de transport de marchandises (Bordj El Kiffan), et ce, en donnant le coup d'envoi, à la station de tramway des Fusillés, d'une exposition, en plein air, portant sur la prévention routière. Yacine Djadel

Visite de Messahel à Damas

# Alger assume son soutien à la Syrie

■ L'Algérie assume de jour en jour ses positions diplomatiques par rapport aux questions arabes sensibles malgré le rejet de certains de ses partenaires dans la région. Dans ce cadre, la visite du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, à Damas depuis dimanche dernier, reste symbolique et historique du fait qu'elle intervient dans un contexte particulier marqué par des conflits géostratégiques.

Par Nacera Chennafi

Le ministre algérien a été reçu hier matin par le président syrien Bachar al-Assad. Selon de l'APS, M. Messahel a transmis au président syrien les félicitations du président Bouteflika à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la fête nationale de son pays lui faisant part de ses salutations et vœux au peuple syrien de davantage de sécurité et stabilité.

Au-delà de ce geste protocolaire, il a été réitéré que «l'Algérie soutient le peuple syrien dans sa lutte contre le terrorisme afin de préserver la stabilité et la sécurité de la Syrie et l'union et la cohésion de son peuple». M. Messahel a fait part au président syrien de l'expérience de l'Algérie en matière de réconciliation nationale pour la concrétisation des attentes du peuple en termes de stabilité mettant l'accent sur le règlement politique des crises qui secouent le monde arabe.

Pour sa part, le président Bachar al-Assad a exprimé ses remerciements pour les félicitations adressées par le président Bouteflika ainsi que pour le soutien et la solidarité de son pays face aux défis induits par le terrorisme. Il a exprimé sa détermination à renforcer la coopération entre les deux pays dans divers domaines. Le président syrien a évoqué les étapes des négociations en cours sous l'égide des Nations unies affichant sa volonté de résoudre la crise en Syrie.



Bachar al-Assad a chargé M. Messahel de transmettre ses salutations de fraternité et de considération aux peuples et gouvernement algériens.

Par ailleurs, M. Messahel a coprésidé avec le ministre de l'Economie et du Commerce syrien, Hammam El Djazairi, la deuxième session du comité de suivi algéro-syrien en prévision de la grande commission mixte prévue prochainement à Alger. Dans une allocution à l'ouverture des travaux,

M. Messahel a indiqué que la réunion «se penchera sur la définition des principaux axes de la coopération bilatérale dans divers domaines et la recherche des voies et moyens à même de hisser cette coopération à la hauteur des perspectives prometteuses qui s'offrent aux deux



pays, par la mise en place d'une feuille de route pour notre action à venir en vue de promouvoir le niveau de coopération bilatérale au mieux des intérêts communs».

De son côté, le ministre syrien a mis en avant les résultats de la réunion des techniciens tenue en prélude du comité de suivi permettant de mettre en place un plan d'action de rencontres à venir pour le suivi de l'action bilatérale dans divers domaines dont la culture, les investissements et l'information. A cette occasion, le procès-verbal de la 2<sup>e</sup> réunion du Comité de suivi algéro-syrien a été signé par les deux ministres au terme des travaux.

Il est à savoir que le Comité de suivi algéro-syrien s'est tenu en prévision de la tenue de la 3<sup>e</sup> session de la Grande

Commission mixte prévue prochainement à Alger. Il faut dire que cette visite a plus de symbole politique et économique plus que économique.

M. Messahel avait réaffirmé dimanche à son arrivée à Damas la solidarité de l'Algérie avec la Syrie dans son épreuve, soulignant l'importance du dialogue et de la réconciliation pour sortir de la crise.

Le ministre syrien de l'Economie et du Commerce extérieur, Hammam Al-Djazairi, a salué dimanche les positions «sages, objectives et constantes» de l'Algérie vis-à-vis de la crise syrienne et des autres questions arabes. Il a souligné que la position de l'Algérie vis-à-vis de la crise syrienne «émane de ses décisions souveraines et de son expérience de lutte pour l'indépendance». M. Al-Djazairi s'est félicité, à cette occasion, de la visite de M. Messahel en Syrie, une visite qui «traduit le soutien du président Bouteflika à la Syrie dans sa guerre contre le terrorisme», a-t-il soutenu.

Il y a quelques jours, le Président Bouteflika avait envoyé un message au roi saoudien, transmis par son représentant, Tayeb Belaiz, où il avait expliqué l'attachement de l'Algérie à ses principes de politique étrangère basée notamment sur la non-ingérence dans les affaires des autres pays.

Riyad et Alger ne défendent pas la même vision concernant les conflits que connaît la région arabe.

N. C.

Selon le FMI

## Le PIB de l'Algérie à 166 milliards de dollars en 2016

Le Produit intérieur brut nominal de l'Algérie (PIB) devrait s'établir à 166 milliards de dollars (mds usd) en 2016 contre 172,3 mds usd en 2015, selon les prévisions du FMI publiées hier dans son rapport sur les perspectives de croissance dans la région Moyen-Orient-Afrique du Nord-Afghanistan-Pakistan (MOANAP). En 2017, le PIB nominal de l'Algérie devrait rebondir à 173,9 mds usd, selon les projections du Fonds. Sur le plan budgétaire, l'Algérie aura besoin, en 2016, d'un prix de pétrole de 87,6 dollars/baril pour atteindre son équilibre budgétaire, contre 109,8 dollars/baril en 2015, estime cette institution financière. Le déficit budgétaire s'élèvera à 15% du PIB en 2016 (contre 15,9% en 2015) et se réduira à 11,8% en 2017. L'inflation restera stable à 4,3% en 2016 contre 4,8% en 2015 avant de baisser davantage à 4% en 2017. En 2016, les exportations devraient enregistrer une baisse à 27,7

mds usd contre 38,4 mds usd en 2015, mais devraient progresser en 2017 à 32,3 mds usd. Les importations vont s'inscrire légèrement à la baisse en 2016 en se chiffrant à 57,5 mds usd contre 63,7 mds usd en 2015, avant de reprendre une tendance haussière en 2017 à 61,3 mds usd, selon les prévisions du FMI. Le déficit de la balance des comptes courants atteindra -28,3 mds usd en 2016 contre -27 mds usd en 2015. Ce déficit se chiffrera à -28,2 mds usd en 2017. Les réserves officielles de l'Algérie devraient reculer sous l'effet de la chute des prix du pétrole à 113,3 mds usd en 2016 en couvrant 22,2 mois d'importations, contre 142,6 mds usd en 2015 et poursuivront leur contraction à 92,3 mds usd en 2017. Evoquant la région MOANAP en général, le Fonds relève que la faiblesse des cours du pétrole et l'aggravation des conflits continuent de peser sur l'activité économique dans cette zone. Les perspectives de

croissance de la plupart des pays exportateurs de pétrole de la région ont été revues nettement à la baisse depuis le mois d'octobre, la débâcle se poursuivant sur le marché mondial du pétrole, note le rapport. Si les projections continuent d'anticiper que le taux de croissance des pays exportateurs de pétrole passera de 2% en 2015 à 3% cette année, c'est surtout en raison de l'accroissement de la production pétrolière en Irak et en Iran suite à la levée des sanctions dont ce pays faisait l'objet, précise-t-il. L'activité économique devrait encore ralentir dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), d'après les projections. Malgré les mesures ambitieuses d'assainissement budgétaire mises en œuvre cette année, les soldes budgétaires se détérioreront sous l'effet de la chute marquée des cours du pétrole. En dépit des mesures budgétaires annoncées dans les pays de la région,

qui ont notamment concerné la réduction des dépenses budgétaires, les situations budgétaires restent difficiles à moyen terme étant donné la faiblesse persistante attendue des cours du pétrole, souligne le FMI dans son rapport. Les déficits budgétaires cumulés des pays du CCG et de l'Algérie devraient, d'après les projections, atteindre près de 900 milliards de dollars sur la période 2016-2021, ajoutant que leurs besoins de financement devraient dépasser les réserves liquides dont ils disposent actuellement. «De nouvelles mesures d'économie sont nécessaires à moyen terme pour rétablir la viabilité budgétaire, reconstituer les réserves et épargner suffisamment pour les générations futures», a préconisé le FMI. Pour les pays importateurs de pétrole de la MOANAP, l'activité économique commence à s'intensifier après quatre années de stagnation mais de façon progressive et inégale. Le taux de croissance,

### LA QUESTION DU JOUR

#### Une décennie de crise ou peu s'en faut

suite de la page Une

Il en a résulté une dépendance, en quelque sorte une addiction des grandes économies, et en premier lieu des économies occidentales, au remède financier administré depuis maintenant près d'une décennie. Mais nulle part on n'a une conscience aussi aiguë de cette situation de ni crise ni reprise qu'aux Etats-Unis. Des économistes en vue en sont venus à inventer un nouveau concept pour l'appréhender, ou plutôt pour l'apprivoiser : la reprise imparfaite. Ils auraient pu tout aussi bien parler de crise mollement persistante, de crise qui n'en finit pas, ou de quelque chose d'aussi ambigu. En fait ils avaient le choix entre mettre l'accent sur la persistance du mal ou sur son atténuation ; autrement dit, entre le verre à moitié plein ou le verre à moitié vide, alors ils ont préféré prendre le parti de l'optimisme tempéré. Toujours est-il qu'il n'est plus question de crise dépassée, de reprise bien réelle, ou parfaite, comme annoncé en 2012 par Barack Obama en personne. Ou comme dès 2010 par bien des voix autorisées à travers le monde. Aux Etats-Unis, cependant, cette notion de reprise imparfaite répond à des critères objectifs. Si l'on parle de reprise, c'est principalement en fonction d'un indicateur essentiel, celui de l'emploi, qui effectivement s'est beaucoup amélioré grâce à la politique monétaire expansionniste menée par la FED, la banque centrale, depuis près d'une décennie à travers des taux d'intérêt particulièrement bas. Et si néanmoins on note l'imperfection de cette reprise, c'est aussi pour une raison précise, ou plutôt pour deux raisons mais qui sont liées : le taux d'inflation qui reste en deçà de l'objectif recherché de 2% et le niveau stationnaire des salaires. De sorte que pour que la reprise devienne parfaite, il faut d'une part, que l'inflation reprenne de la vigueur, et d'autre part, que la création monétaire soit ralentie, ce qui peut s'obtenir à travers la hausse du prix de l'argent. De fait, la FED s'était décidée, il y a de cela quelques mois, à augmenter légèrement son taux directeur, tout en s'engageant à le faire de façon plus marquée plus tard. Le peu d'effet de cette première augmentation, mais aussi les faibles résultats de l'économie mondiale, l'ont déterminée récemment à reporter à une meilleure conjoncture la hausse annoncée. M. H.

qui est passé de 3% sur la période 2011-2014 à 3,75% en 2015, devrait se maintenir aux alentours de ce niveau en 2016 et en 2017, selon le FMI.

Gaci T./APS

Le système du tiers payant sera profondément revu

# Les adhérents à la CNAS bénéficieront de nouvelles prestations

■ Une bonne nouvelle pour les assurés sociaux. Par suite du conventionnement de praticiens privés, les adhérents à la CNAS vont pouvoir bénéficier de prestations nouvelles.

Par Meriem Benchaouia

Le système du tiers payant sera profondément revu, à travers notamment l'intégration d'une nouvelle gamme de prestations médicales devant prétendre au remboursement par la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnas), a annoncé hier le directeur général de cette caisse, Djaouad Bourkaib. Le système du tiers payant sera revu «de fond en comble» pour permettre aux malades chroniques d'en bénéficier auprès des laboratoires d'analyses médicales et des centres de radiologie, a précisé Bourkaib sur les ondes de la Radio nationale. Rappelant la gamme des pathologies déjà couvertes par la Cnas, il a fait savoir que celle-ci sera élargie à d'autres prestations, telles que l'oxygénothérapie à domicile, les consommables des implants cochléaires, la lunetterie pour enfants en âge scolaire et préscolaire, etc. Néanmoins, cette mesure sera assujettie à «des protocoles de soins» devant être établis par le médecin traitant, l'intérêt étant de connaître, dans l'année, comment doit être suivi le malade, a-t-il relevé. Cela devra également se faire dans le cadre de la «maîtrise des dépenses et du souci de la pré-

servation des équilibres financiers du système de sécurité sociale», a-t-il dit, rappelant que le système du tiers payant constitue «le secret de l'amélioration et du développement de l'accessibilité des malades aux soins». Le premier responsable de la Cnas a assuré de l'existence d'«un équilibre financier global» de la caisse, en dépit de la conjoncture économique que traverse le pays. «Il n'y a pas de remise en cause du système du tiers payant généralisé», a-t-il insisté à ce propos, rappelant que plus de 11,6 millions de cartes Chifa ont été distribuées à ce jour et que plus de 10 700 pharmacies sont conventionnées à la caisse. Autant d'acquis qui classent l'Algérie parmi «les pays les plus avancés au monde» en matière d'accessibilité des malades aux soins, s'est-il réjoui. Abordant le remboursement du médicament, M. Bourkaib a également fait part d'un projet de «révision des marges pour les pharmaciens et les grossistes, de sorte à encourager la production nationale et la rentabilité», sans pour autant qu'il y ait «d'impact négatif» sur les institutions telle que la sécurité sociale. Ce projet, a-t-il clarifié, est endossé par une commission interministérielle pilotée par le département du Commerce, laquelle a



Ph.D. R.

élaboré une étude «approfondie» sur la question. Il a, en outre, annoncé l'application, à l'avenir, du code «Data Matrix», lequel assure une traçabilité «très fiable» du médicament, permettant de lutter contre les abus, les fraudes, les malfaçons et contrefaçons. M. Bourkaib a égale-

ment fait part de la mise en place future de «mécanismes innovants» pour traiter le problème des médicaments «très coûteux» dans des segments où le risque médical n'est pas couvert (les contrats de performance avec les laboratoires). «Nous devons imaginer un dispositif juridique

pour qu'en cas d'échec thérapeutique d'un médicament, le laboratoire s'engage à rembourser totalement le montant de celui-ci à la sécurité sociale. Nous devons acheter une efficacité thérapeutique et non plus le médicament», a-t-il explicité.

M. B.

## Gestion des déchets industriels

### Prochaine mise en place de filières d'activités

La gestion des déchets spéciaux, notamment industriels, considérée auparavant comme une préoccupation purement environnementale prise en charge par l'Etat, commence à être organisée en filières économiques rentables.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi relative à la gestion et à l'élimination des déchets en 2001, une quinzaine de textes d'application et un Plan national de gestion des déchets spéciaux (Pnagdes) ont été mis en place pour organiser la collecte, le transport et le traitement de ces déchets issus principalement des activités industrielles, explique à l'APS le directeur de la politique environnementale industrielle au ministère des Ressources en eau et de l'Environnement, Karim Baba.

Mais dans le Pnagdes, qui est en cours de révision, les efforts de ce ministère se sont focalisés sur l'urgence de la prise en charge du passif stocké des déchets. «Notre objectif, à l'époque, était de résorber et de prendre en charge toutes les quantités stockées par les industriels, comme les pesticides et les produits pharmaceutiques périmés. Ce qui a permis de réduire de 10% annuellement les stocks générés», note-t-il.

Après la résorption de ces stocks durant plusieurs années, à travers l'incinération ou l'exportation, le ministère chargé de l'environnement vise, désormais, la création d'un ensemble de filières de traitement et de valorisation des déchets industriels, fait savoir le même responsable.

C'est dans cet objectif qu'un autre Pnagdes est en cours d'élaboration pour donner une vision économique à la gestion des déchets et inciter les industriels à investir dans ce créneau.

«Dans la deuxième étape, nous allons passer à la valorisation et au traitement des déchets à la source, qui sont des activités à fort potentiel et créatrices de richesses. Notre politique actuelle s'inscrit dans le cadre de l'économie circulaire où un déchet peut devenir une matière première pour un autre produit», soutient-il.

#### Pneus, huiles industrielles, batteries : 300 000 tonnes de déchets/an

Près de 300 000 tonnes de déchets spéciaux sont générées annuellement, soit un potentiel important à exploiter, selon M. Baba qui cite les pneus, huiles,

pires et batteries usagées ainsi que les déchets des équipements électriques et électroniques.

Le développement de ces activités peut même contribuer à augmenter les exportations hors hydrocarbures, selon lui, en citant l'exemple des batteries qui peuvent être valorisées pour obtenir du plastique et du plomb, deux produits cotés dans les bourses mondiales.

Une douzaine d'unités industrielles activent déjà dans le recyclage des batteries pour une éventuelle exportation, selon lui.

Concernant les huiles usagées, Naftal ainsi qu'une dizaine d'opérateurs privés activent dans leur collecte et les exportent vers le Danemark et la Grèce, deux pays qui possèdent des unités de régénération de ces produits pour les mettre une deuxième fois sur les marchés.

«Il y a cinq opérateurs qui sont même intéressés par la régénération de ces huiles en Algérie et attendent les agréments du ministère de l'Energie», fait savoir M. Baba.

Le recyclage des pneus usagés n'est pas en reste : «Un marché plus que porteur», promet-il, indiquant que les cinq entreprises privées activant dans ce

domaine réalisent des tapis de routes et d'autoroutes ainsi que du granulat.

Mais pour la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques, l'activité se limite actuellement au stade de la collecte en raison de l'absence d'une réglementation claire qui organise cette filière.

A cet effet, le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement prépare actuellement un décret sur la gestion de cette catégorie de déchets. A ce propos, le même responsable souligne que plusieurs demandes ont été formulées par des entreprises américaines, françaises et sud-africaines qui veulent réaliser des pôles industriels dans le recyclage du matériel informatique.

#### Accompagner les investisseurs pour la valorisation des déchets

Les déchets industriels peuvent aussi être utilisés comme une source d'énergie électrique et pour produire la chaleur dans les cimenteries à travers un procédé appelé «co-incinération» ou valorisation énergétique.

Un projet-pilote a été réalisé par le même ministère avec le

groupe français Lafarge en attendant une deuxième expérience avec le Groupe industriel public des ciments d'Algérie (Gica).

Dans l'objectif de développer ces activités, les pouvoirs publics vont mettre en place, à travers le prochain Pnagdes, des mesures incitatives pour orienter les investissements vers ces filières.

Le ministère œuvre également pour réduire les déchets à la source en introduisant la gestion des déchets au sein de l'entreprise génératrice de ces résidus.

«Notre rôle actuellement est d'inciter les industriels à investir dans ces créneaux à travers la loi, les taxes, les contrats de performance en matière d'environnement ainsi que des projets-pilotes qui démontrent à ces investisseurs la faisabilité et les gains économiques de ces investissements», explique-t-il.

Dans ce cadre, les deux ministères chargés respectivement de l'Environnement et du Travail vont établir une nouvelle nomenclature pour intégrer ces nouvelles filières dans les différents dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes (Ansej, Cnac et Angem).

Salem K.

Le ministre du Commerce rassure

# Ce ramadhan ne connaîtra pas de pénurie

■ Les produits de large consommation seront disponibles pendant le ramadhan, a affirmé à Skikda le ministre du Commerce, Bakhti Belaib.

Par Amel B.

Le mois de ramadhan coïncide cette année avec une période marquée par «une production abondante», a précisé le ministre, au cours d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya. Il a, dans ce contexte, réassuré qu'aucune perturbation ne sera enregistrée, grâce, a-t-il soutenu, «aux mesures déjà prises» pour mieux approvisionner le marché, notamment en produits de large consommation durant le mois de carême. Le ministre qui a inauguré à cette occasion le marché de gros des fruits et des légumes de la commune de Salah Bouchaour (sud de Skikda), a fait part que dix marchés similaires sont en cours de réalisation à travers le pays. Ces espaces commerciaux

## Du 23 au 25 mai à Oran Salon international du pétrole, du gaz et de la pétrochimie

PLUS DE 700 participants sont attendus au prochain Salon international du pétrole, du gaz et de la pétrochimie qu'abritera le Centre des conventions d'Oran du 23 au 25 mai prochain, a-t-on appris hier des organisateurs. Organisé par l'agence «Symbios environnement communication», ce salon sera une occasion pour les professionnels de débattre de la situation actuelle du secteur de l'énergie eu égard à la baisse du prix du pétrole, ainsi que des solutions que représentent les énergies alternatives, a-t-on précisé. La tenue de ce salon international intervient dans un contexte très particulier, marqué par la baisse du prix du pétrole à l'échelle mondiale et aussi par des tentatives de la part des pays producteurs de pétrole de diversifier les sources d'énergie dans le monde en général et en Algérie en particulier. Cette édition résulte de la dynamique et de l'importance de l'énergie en Algérie et dans le monde dans la conjoncture actuelle. Elle réunira 500 congressistes et plus de 200 exposants de 20 pays. En outre, plusieurs conférences animées par des spécialistes nationaux et internationaux du secteur de l'énergie sont au programme, tout comme des conférences-débats sur l'évaluation des ressources conventionnelles et non conventionnelles de l'Algérie, les atouts de l'Algérie dans l'industrie du gaz et les avancées technologiques en la matière. Selon les organisateurs, cet événement dédié exclusivement au secteur de l'énergie devrait attirer plus de 7 000 visiteurs professionnels.

R.E.

devront permettre aux commerçants et aux agriculteurs de commercialiser leurs marchandises dans de bonnes conditions et contribueront à l'introduction de pratiques commerciales transparentes, selon le ministre. Ils seront dotés d'espaces destinés au conditionnement des produits avant de procéder à leur exportation, a révélé M. Belaib avant d'ajouter qu'une réflexion autour de la création d'autres espaces réservés au conditionnement de poissons a été lancée, soulignant que le but étant d'assurer une exportation des produits dans les meilleures conditions. Le ministre a également fait part que certains commerçants ont affiché leur volonté pour financer la réalisation de marchés de gros à condition que l'Etat assure l'accompagnement de ces projets pour améliorer la pratique commerciale. M. Belaib a rappelé que l'abondance de la production de la tomate et la pomme de terre a favorisé l'exportation de ces deux produits vers des marchés européens et les pays du Golfe. Les opérations d'exportation seront programmées d'une manière durable ce qui nécessite la réalisation de plus de marchés de gros pour favoriser cette démarche, a-t-il ajouté. Il a estimé, dans ce contexte que



l'Algérie est en mesure, actuellement, d'exporter plusieurs produits eu égard aux énormes potentialités qui doivent être exploitées. S'agissant de la révision de l'Accord d'association de l'Algérie avec l'Union européenne (UE), M. Belaib a indiqué que le sujet est sur «la table des discussions». Le ministre a entamé sa visite dans la wilaya de Skikda par l'inauguration du marché de gros des fruits et légumes à vocation régionale de la commune de Salah Bouchaour dont les

travaux de réalisation ont connu un retard. Nécessitant une enveloppe financière globale de 430 millions de dinars, après réévaluation, cette structure, s'étendant sur une superficie de 4 hectares, est dotée de tous les équipements nécessaires (espaces de stockage, 128 stands, 4 chambres froides, un pont bascule et un bloc administratif). Le ministre a également inspecté le chantier de réalisation d'un laboratoire de contrôle de qualité à la cité Bouabaz, au

chef-lieu de la wilaya, dont le taux d'avancement des travaux est de 15%. Sa livraison est prévue en janvier 2017. Ce projet a nécessité un financement de l'ordre de 111 millions de dinars, selon les explications données par les responsables concernés. Le ministre a également inauguré le siège de l'inspection territoriale du commerce situé à la commune d'Azzaba (est de Skikda).

A.B.

## Emprunt obligataire national Émission de nouveaux titres de valeurs différentes

Deux nouvelles catégories d'obligations seront introduites la semaine prochaine dans le cadre de l'emprunt obligataire national, avec l'émission de titres de 10 000 DA l'unité pour les particuliers et d'un million de DA pour les gros épargnants, a annoncé le P-dg du CPA, Omar Boudieb.

Lancée le 17 avril en cours pour une période de six mois, la souscription à cet emprunt porte, actuellement, sur des obligations d'Etat d'une valeur de 50 000 DA/titre. Selon M. Boudieb, les banques ont demandé l'introduction de nouvelles formules de souscription à l'emprunt : «C'est ainsi qu'il a été décidé l'émission, dès la semaine prochaine, de titres de 10 000 DA pour les particuliers et d'un million DA pour les gros déposants», a-t-il déclaré à la presse à l'issue d'une cérémo-

nie dédiée à la souscription de la CASH (compagnie d'assurances des hydrocarbures) à l'emprunt obligataire national. En effet, a-t-il expliqué, avec des obligations actuelles de 50 000 DA chacune, beaucoup de spécialistes et même de citoyens jugent ce montant «trop élevé» vu les faibles capacités d'épargne des ménages. Quant aux titres d'un million DA l'unité, il a expliqué que cela permettrait de réduire le nombre d'obligations lorsqu'il s'agit d'un gros souscripteur. Interrogé par un journaliste pour savoir si les banques allaient contrôler l'origine des fonds collectés dans le cadre de ce emprunt, il a répondu par la négative. «Non. Nous avons instruit notre réseau pour que l'ensemble des souscripteurs soient pris en charge sans leur demander quoi que ce soit. Cette probléma-

tique a été définitivement levée car les pouvoirs publics nous ont autorisés à traiter cette opération de manière exceptionnelle, compte tenu de son importance stratégique», a-t-il soutenu. Lancé le 17 avril en cours, l'emprunt national pour la croissance économique a une durée de souscription de 6 mois, rappelle-t-on. Les obligations sont assorties de deux taux d'intérêt fixés en fonction du délai de remboursement : les obligations de 3 ans avec un taux d'intérêt de 5% et celles de 5 ans avec un taux d'intérêt de 5,75%. Les souscriptions à cet emprunt national se font à travers près de 4 300 points habilités, composés des agences bancaires et postales, des succursales de la Banque d'Algérie, de la trésorerie principale et centrale et des trésoreries de wilaya.

Samy O.

Algérie - EAU

## Renforcer la coopération dans le domaine des hydrocarbures

Le ministre émirati de l'Energie, Suhail Bin Mohamed al-Mazrouei, a souligné à Alger la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie dans les domaines de l'énergie et des hydrocarbures. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre de l'Energie, Salah Khebbi, le ministre émirati a indiqué que le gouvernement de son pays qui a racheté récemment les actifs de la compagnie espagnole Cepsa

en Algérie, «poursuivra ses investissements dans le pétrole et le gaz en Algérie». M. al-Mazrouei a rappelé, à cette occasion, avoir reçu récemment une délégation du groupe Sonatrach pour examiner les moyens d'établir des projets communs d'investissement dans le domaine des hydrocarbures en Algérie et aux Emirats arabes unis. Il a souhaité le renforcement de ce partenariat énergétique en les deux pays «au moins pour les trois prochaines décennies», rappelant

que le groupe Cepsa bouclera l'année prochaine sa trentième année d'investissement en Algérie. Le ministre émirati s'est félicité également du climat d'affaires en Algérie, estimant que «si ce climat n'était pas favorable, les autres sociétés émiraties n'auraient pas continué d'investir en Algérie». «Nous nous félicitons des relations politiques privilégiées entre les directions des deux pays. Ces relations nous imposent de mettre en place un mécanisme commun et perma-

nent de coopération», a-t-il soutenu. Pour sa part, M. Khebbi a indiqué que sa rencontre avec le ministre émirati a permis de passer en revue l'état des relations bilatérales dans le domaine de l'énergie notamment les hydrocarbures et les moyens de renforcer ces relations privilégiées. M. Khebbi a relevé qu'il y a plusieurs projets communs en cours d'étude dans le domaine des hydrocarbures, souhaitant aboutir très prochainement à des résultats concrets.

F. C.

## Mascara

# La wilaya dispose d'atouts pour devenir une destination touristique d'excellence

■ La wilaya de Mascara dispose d'atouts l'habitant à devenir une destination touristique d'excellence, ont affirmé à Mascara des intervenants lors d'une journée d'étude consacrée à ce thème.

Par Ilham N./APS

Un expert algérien au Centre mondial d'excellence des destinations (CED) du Canada, Abderrahmane Benariba, a indiqué que l'histoire de la région, la diversité de son relief, la disponibilité de sources importantes d'eaux thermales et la richesse de sa culture populaire locale «peuvent contribuer à faire de la wilaya de Mascara un pôle touristique de développement et un modèle de la politique de diversification économique alternative à la dépendance aux hydrocarbures». L'intervenant lors de cette rencontre a appelé les autorités de la wilaya et les opérateurs économiques à axer leur travail sur l'entrepreneuriat participatif s'appuyant sur les TIC comme levier de l'investissement dans tous les secteurs dont celui du tourisme. Le directeur

général du CED, François Bédard, a précisé s'être formé une idée des potentialités naturelles et géographiques pouvant faire de Mascara une destination touristique à la faveur de sa visite dans la wilaya et après avoir suivi, lors de cette rencontre, un documentaire mettant en exergue les atouts dont elle dispose. M. Bédard a souligné que la wilaya de Mascara a un legs historique remontant à la préhistoire, en témoigne le site de l'Homme primitif de Tighennif, ville éponyme du premier homme ayant habité la région d'Afrique du Nord, en plus des monuments datant de la résistance populaire contre l'occupation française, des mosquées, des zaouias, des paysages naturels et des sources thermales l'habitant à devenir une destination touristique d'excellence par le biais d'un plan de coopération basé sur la protection de l'envi-



Ph. > D. R.

ronnement et une stratégie de développement durable. Un cadre local, Tabti Ahmed, a présenté un exposé sur le secteur du tourisme dans la wilaya qui compte 43 hôtels dont la plupart situés à Bouhanifia connue pour son thermalisme offrant 2 214 lits, ainsi que 12 projets touristiques en cours de réalisation qui devront renforcer les capacités d'accueil de 1 200 lits supplémentaires. La wilaya recèle éga-

lement deux zones d'expansion touristique (ZET) à Bouhanifia (420 hectares) pour accueillir des projets touristiques et un tissu important pour l'artisanat où activent 4 339 artisans. Dans son intervention lors de cette journée d'étude, à laquelle ont pris part des opérateurs du tourisme, des élus locaux et des cadres de la wilaya, le wali de Mascara, Salah El Affani, a affirmé que les services de la wilaya

ont pris, dans le cadre de l'application des orientations du gouvernement, toutes les mesures pour soutenir l'activité touristique dans la wilaya et faciliter les actions d'investissement.

I. N./APS

## Boumerdès

## Distribution imminente de 2 300 logements publics locatifs

Des préparatifs sont en cours à Boumerdès en vue de l'attribution «avant la fin de la semaine en cours» de 2 300 logements publics locatifs (LPL), a-t-on appris du directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya.

Ces unités de logements, réalisées au titre de différents programmes sectoriels, sont réparties à travers 11 communes de Boumerdès, a indiqué Omar Moualhi. Le coup d'envoi de cette opération de distribution sera donné mardi à partir de la commune de Chaâbat El Ameur, comptant 264 LPL concernés, avant d'englober les localités de Souk El Had (123 LPL), Delys (157), Naciria (150), Issers (80), Sidi Daoud (46), Hammadi (250), Corso (253), Khemis el Khechna (276), Ouled Haddadj (500), Larbaâatche (76) et Tidjelabine (125), a-t-il précisé. En 2015, la wilaya de Boumerdès a enregistré la réception et l'attribution de près de 5 500 logements-

publics locatifs (LPL) dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, est-il signalé. Ce programme de logements s'ajoute à un lot de 4 000 autres unités LPL réceptionné en 2014 et attribué à travers la quasi totalité des communes de la région. La wilaya a été destinataire d'un programme global de près de 50 000 logements (tous segments confondus) au titre du quinquennat 2010-2014, se répartissant à raison de 21 000 unités pour le logement public locatif (LPL), plus de 8 000 unités promotionnelles aidées (LPA), 8 000 aides à la construction rurale, 8 000 unités location-vente (AADL) et 4 000 logements promotionnels publics (LPP), a-t-on indiqué auprès de la direction de wilaya du logement. Le même bilan, communiqué par cette direction, fait état de la réalisation, entre 2010 et 2013, de pas moins de 17 000 unités (toutes formules confondues), alors que 20 000 autres loge-

ments sont encore en réalisation à travers la wilaya, dont près de 12 700 LPL, 2 000 logement sociaux participatifs (LSP), 5 200 habitations rurales et 900 unités promotionnelles aidées. Entre 1999 et 2009, la wilaya de Boumerdès a été le théâtre de la réalisation de près de 23 800 logements, dont plus de 4 000 LPL, près de 2 500 LSP, 2 800 habitations rurales, 1 900 unités AADL, et plus de 5 700 logements promotionnels.

A la concrétisation totale de ce programme d'habitat, le parc logement de la wilaya de Boumerdès sera porté à 184 500 unités, contre 100 000 unités en 1999 et 139 000 en 2009. La réception des différents programmes réalisés, à ce jour, a permis une réduction du taux d'occupation par logement de 6,60 en 1999, à 6,13 en 2009, avec une prévision d'atteindre un TOL de 5,20 personnes par logement à l'avenir.

Ali O./agences

## Tizi Ouzou

## Vers une production prévisionnelle de 118 000 quintaux de céréales

Une production prévisionnelle de 118 000 quintaux de céréales est attendue dans la wilaya de Tizi Ouzou au terme de la prochaine campagne moissons-battage qui débutera en juin, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles. Les moissons cibleront cette année une superficie emblavée de 5 608 hectares, dont 5 043 ha de blé dur, 140 ha de blé tendre, 333 ha d'orge et 92 ha d'avoine, a

précisé Soraya Ladaouri, responsable au service organisation de la production et appui technique à la DSA. Une hausse de la production est prévue par rapport à la saison 2014-2015 qui a enregistré une récolte de 103 000 quintaux dans la wilaya, a-t-elle rappelé. Pour le blé dur, les estimations de production de la DSA tournent autour de 108 000 quintaux contre 3 100 qx pour le blé tendre, 5 400 qx pour l'orge et 1 500

quintaux d'avoine, a-t-elle ajouté. Une campagne d'entretien des cultures qui se conjugue avec la réalisation des opérations de désherbage et de fertilisation est actuellement en cours à travers la wilaya où plus de 80% de la superficie labourée (plus de 4 400 ha) ont été entretenus à ce jour, a-t-elle fait savoir. Sur le plan matériel, la DSA mobilisera en prévision de cette campagne une trentaine de moissonneuses-

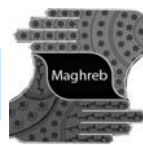
batteuses qui seront réparties sur l'ensemble des localités concernées par la moisson-battage, apprend-on de même source. M<sup>me</sup> Ladaouri a rappelé qu'au titre de la campagne labours- semailles qui a pris fin en mars, 6 975 quintaux de semailles, toutes espèces confondues, ont été livrés aux agriculteurs par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Draâ Ben Khedda.

M.S./APS

## Khenchela Une maison du fellah ouverte prochainement dans la commune d'El-Hamma

UNE MAISON du fellah sera ouverte dans la commune d'El-Hamma (à l'ouest de Khenchela), a indiqué le directeur de la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA), Salah Mezahdia. Le projet de la maison du fellah dont les travaux sont entièrement achevés, inscrit en 2013, a été entièrement équipé, en attendant sa mise en service dans les prochains jours, a précisé la même source. La nouvelle structure comprend, en plus d'un centre de formation pour les agriculteurs et les éleveurs, plusieurs laboratoires pour le diagnostic de diverses pathologies qui affectent les produits agricoles et le bétail. Affirmant que la maison du fellah constitue un «outil d'accompagnement technique et efficace» pour les agriculteurs et les éleveurs dans l'ensemble de leurs activités, M. Mezahdia a ajouté que l'ouverture de cette infrastructure épargnera aux agriculteurs de la wilaya de Khenchela le déplacement vers Constantine pour effectuer des tests d'analyses de leur bétail. La maison du fellah de la commune d'El-Hamma sera également d'«un grand apport» aux fellahs des wilayas limitrophes, a-t-on conclu.

R.R.



Exploitation des ressources du Sahara occidental

# Les sociétés complices avec le Maroc font prolonger le conflit

■ Les sociétés complices avec le Maroc dans l'exploitation des richesses du Sahara occidental occupé contribuent à prolonger le conflit opposant le Maroc et le Front Polisario et privent le peuple sahraoui de ses droits à une vie décente, affirme une étude publiée récemment au Royaume-Uni.

Par Kamel L

Dans la dernière édition de la revue britannique *The Journal of North African Studies*, une étude réalisée par la présidente de Western Sahara Resource Watch (WSRW), Joanna Allan, souligne que le peuple sahraoui souffre, alors que sa richesse est dépouillée par des firmes complices avec l'occupant marocain. Les sociétés d'énergie «*risquent de donner (...) un financement important à l'occupation marocaine en créant simultanément d'autres obstacles au processus de paix de l'ONU*», estime l'étude, qui relève l'illégalité de toute exploitation des richesses du peuple sahraoui. Il est signalé que l'occupant marocain exploite le phosphate, le poisson, les produits agricoles, le sel, le sable, l'énergie éolienne et dans les territoires sahraouis occupés, ne laissant aucune chance aux Sahraouis d'en bénéficier. Toute la pêche au large des côtes se fait par des chalutiers appartenant à des Marocains. A Dakhla, où la pêche est la principale industrie, seulement 5% des travailleurs sont des Sahraouis, lit-on, par ailleurs, dans le rapport. L'industrie du phosphate emploie actuellement environ 3 000 travailleurs, seulement 21% sont des Sahraouis qui sont souvent embauchés dans les emplois les moins rémunérés, regrettent les initiateurs de l'étude. Toutes les exploitations de tomate sont la propriété de la famille royale marocaine, de puissants conglomérats marocains ou des entreprises multinationales françaises. «*Paradoxalement, les réfugiés sahraouis vivent grâce à l'aide humanitaire dans les camps en Algérie et ne reçoivent aucune compensation de l'exploitation de leurs ressources naturelles*», note l'étude, citant le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés. L'exploitation poten-



PH: DR

tielle des gisements de pétrole découvert par les Espagnols dans les années 1940 et 1950 est maintenant imminente sur le territoire sahraoui, où des programmes «*illégaux*» d'exploitation ont été mis en place permettant à des compagnies européennes de commencer le forage. Il est affirmé que cette exploitation est illégale puisque la souveraineté du Maroc sur le Sahara

occidental n'est pas reconnue par la communauté internationale, pire, il s'agit d'une question de décolonisation d'un territoire occupé par une force étrangère. Dans ce contexte, le droit international interdit à une puissance occupante d'exploiter les ressources naturelles du pays occupé sans le consentement des peuples autochtones. L'exploitation des ressources

sahraouies est posée par l'étude comme une atteinte aux droits du peuple sahraoui, une question que le Conseil de sécurité des Nations unies n'arrive pas à inclure dans le mandat de la Minurso, en raison du veto de la France, relève M<sup>me</sup> Allan. Elle a indiqué, toutefois, que la souveraineté sur les ressources naturelles est devenue une «*cible stratégique*» de la résistance sahraouie, focalisée depuis longtemps sur les droits de l'homme et l'indépendance. La signature des accords de pétrole et de gaz avec les grandes firmes coïncide avec une nouvelle phase de la résistance sahraouie, à l'exemple de la manifestation de Gdeim Izik, qui s'est opposée à l'exploitation des ressources sahraouies en 2010, a-t-elle rappelé. Des manifestations sont organisées régulièrement par les Sahraouis pour dénoncer l'exploitation de leurs richesses et beaucoup de militants sahraouis sont harcelés, arrêtés et torturés par l'occupant marocain. Par ailleurs, l'étude aborde le mouvement de solidarité internationale contre l'exploitation des ressources naturelles sahraouies

par l'occupant marocain, et qui fait pression sur les grandes firmes pour qu'elles abandonnent leurs activités sur le sol sahraoui. La «*guerre diplomatique*» du Front Polisario contre les exploitants a été lancée en même temps que sa bataille juridique internationale, dans laquelle il a gagné un procès contre l'Union européenne (UE) en décembre 2015, est-il mentionné. K. L./APS

Tunisie

## Le projet du code des collectivités locales comporte des articles non constitutionnels

**LES PARTICIPANTS** à la conférence sur le projet de loi organique relatif au code des collectivités locales, tenue à Sfax, ont souligné que certains articles de ce nouveau projet de loi ne sont pas conformes à la Constitution étant donné qu'ils consacrent la centralisation. Ils ont signalé que certains articles du code des collectivités locales, qui sera soumis bientôt à l'Assemblée des représentants du peuple, ne consacrent pas la répartition des prérogatives entre le pouvoir central et les collectivités locales (municipalités, conseils régionaux et conseils locaux). Les participants à la conférence, dont des spécialistes en droit et des représentants des pouvoirs locaux, ont examiné les avantages et les prérogatives attribuées aux membres des conseils locaux ainsi que les ressources financières des collectivités locales, outre les questions relatives à la démocratie participative et locale et les défis relatifs à la généralisation des municipalités sur l'ensemble du territoire tunisien. Dans une déclaration à l'Agence TAP, le professeur en droit public, Bassem Karray, qui a participé à l'élaboration du code des collectivités locales, a estimé que la concrétisation de la décentralisation en Tunisie est tributaire de la création d'un tribunal administratif dans chaque gouvernorat. Il a ajouté que le respect de la date des élections municipales prévues en mars 2017 dépend de l'adoption de la loi électorale et sa publication avant la fin du mois d'août 2016 ainsi que de l'adoption du code des collectivités locales avant le mois d'octobre 2016. R.M.

## Nécessité de «maintenir» la Minurso pour l'organisation d'un référendum

**LE PRÉSIDENT** du Conseil national sahraoui, Khatri Addouh, a appelé à la nécessité de «*maintenir*» la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) de manière à réunir «*les conditions favorables*» à l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah, M. Addouh a indiqué : «*Nous attendons une nouvelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU pour prolonger le mandat de la Minurso et appelons ce dernier à la maintenir pour lui permettre d'accomplir sa mission initiale et principale consistant à réunir les conditions favorables à l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui*». Rappelant que l'autodétermination est un droit «*légitime*», M.

Khatri a affirmé que le règlement de la question sahraouie passe par l'exercice de ce droit car il s'agit, a-t-il dit, d'«*une question de décolonisation*». Le responsable sahraoui a insisté, dans le même contexte, sur la nécessité «*d'accélérer le processus de règlement de la question sahraouie conformément à la légalité internationale*». Appelant les autorités marocaines à «*ne pas perdre du temps et à respecter les décisions de la légalité internationale*», M. Addouh a souligné que la solution de cette question consiste à «*admettre qu'il y a un peuple lésé dont les territoires ont été spoliés*» et «*de permettre à ce peuple de jouir de tous ses droits y compris l'autodétermination et l'indépendance*». Le responsable sahraoui a en outre exhorté «*la communauté internationale à exercer des pressions sur le Maroc pour l'amener à se conformer à la légalité internationale*». K.L.

Libye

## Londres n'exclut pas l'envoi de troupes

**L**e secrétaire au Foreign Office, Philip Hammond, déclare ne pouvoir exclure l'envoi de troupe en Libye si le Royaume-Uni devait être sollicité par le gouvernement libyen mais rappelle qu'un tel déploiement devrait être approuvé par le Parlement.

Les puissances occidentales soutiennent le nouveau gouvernement libyen d'unité nationale et espèrent que celui-ci demandera le soutien des forces étrangères pour lutter contre les djihadistes de l'Etat islamique qui se sont implantés dans ce pays où l'Etat n'exerce plus son autorité.

Le nouveau gouvernement est également appelé à lutter contre le flot de migrants afri-

cains qui partent pour l'Europe à partir des côtes libyennes et à rétablir la production pétrolière.

«*Cela n'aurait pas de sens de tout exclure d'emblée parce qu'on ne sait jamais comment les choses évoluent*», a déclaré Philip Hammond au *Sunday Telegraph*. «*Mais s'il était question d'un rôle de combat des Britanniques sous quelque forme que ce soit, au sol, en mer ou par air, cela irait à la Chambre des communes*», a ajouté le chef de la diplomatie britannique.

La semaine dernière, Philip Hammond avait déclaré au Parlement qu'il n'y avait pas de projet d'envoyer des troupes de combats

en Libye, après des informations de presse, affirmant que les forces spéciales britanniques étaient déjà à l'œuvre dans le pays.

Dans son interview, le secrétaire au Foreign Office déclare qu'à son avis la Libye n'appellera pas à une intervention militaire étrangère, mais souligne que les places fortes de l'Etat islamique (EI, Daech) dans le pays constituent un risque pour l'Europe.

«*Si Daech devait s'implanter durablement en Libye et chercher à utiliser cette base établie pour infiltrer des terroristes en Europe, cela serait une menace pour nous tous*», déclare le ministre au journal dominical.

Anis F./Agences

Union européenne

# Obama se penche sur les crises européennes lors d'un mini-sommet

■ Barack Obama a prononcé hier un discours attendu en Allemagne sur les relations transatlantiques et a invité les principaux dirigeants européens à un mini-sommet, à un moment où Washington s'inquiète de l'affaiblissement de l'UE face aux crises multiples.

Par Ali O.

Le président américain achève à Hanovre (nord) une visite de deux jours en Allemagne, dernière étape d'un périple qui l'a d'abord conduit en Arabie saoudite pour tenter de rassurer les monarchies du Golfe, inquiètes du réchauffement des rapports entre les États-Unis et l'Iran, puis au Royaume-Uni où il a mis en garde contre une sortie du pays de l'Union européenne.

La fragilisation de l'Europe face aux multiples défis auxquels elle est confrontée constitue une source d'inquiétude croissante pour l'administration américaine: outre l'éventualité du «Brexit», la crise migratoire – qui trouve sa source notamment dans les conflits en Syrie et en Libye – la menace de l'organisation jihadiste État islamique (EI), la situation toujours instable en Ukraine ou encore la morosité économique persistante sur le continent. Ces thèmes seront abordés dans le discours que compte prononcer M. Obama en fin de matinée dans le cadre de la foire industrielle de Hanovre, puis lors d'une réunion dans l'après-midi avec son hôte, la chancelière



Angela Merkel, ainsi que les chefs de gouvernement britan-

nique et italien, David Cameron et Matteo Renzi, ainsi que le président français François Hollande.

«Le président va discuter des progrès réalisés dans ces domaines ces dernières années et souligner le travail qu'il reste à faire à l'avenir», a indiqué un membre de son entourage.

La réunion des cinq dirigeants a été mise sur pied à l'initiative du président américain, souligne-t-on dans son entourage. Elle intervient à l'occasion de ce

qui s'annonce comme son avant-dernier déplacement en Europe en tant que chef d'État, avant le sommet de l'Otan en juillet à Varsovie, et alors que Barack Obama se voit souvent reprocher de négliger l'Europe au profit de la zone Asie-Pacifique.

Barack Obama n'arrive pas les mains vides à cette rencontre. Il compte annoncer hier à Hanovre l'envoi de jusqu'à 250 instructeurs supplémentaires de l'armée américaine en Syrie pour former et assister les forces

rebelles modérées, a indiqué dimanche soir un haut responsable américain sous couvert de l'anonymat.

Ce renfort entre dans le cadre d'une «série de mesures visant à accroître le soutien» des États-Unis auprès de ses «partenaires dans la région», en Syrie et en Irak, en lutte notamment contre l'EI, selon ce haut responsable.

Il intervient alors que la Syrie a replongé dans la guerre, après huit semaines de trêve, avec des bombardements entre régime et rebelles. M. Obama s'est dit dimanche préoccupé par cette dégradation et a dit vouloir «rétablir» le cessez-le-feu en lambeaux.

M. Obama a toutefois rejeté l'idée d'envoyer des troupes américaines combattre au sol en Syrie ou d'instaurer par la force des zones de protection pour les civils.

Le chef de la diplomatie allemande Frank-Walter Steinmeier a plaidé pour que les cinq dirigeants discutent aussi des moyens de mieux coopérer avec Moscou concernant les conflits dans la région. «Nous avons impliqué la Russie pour chercher une solution pour la Syrie et je pense (que le sommet) fournit une bonne occasion de voir si la Russie ne pourrait pas aussi jouer un rôle pour stabiliser la Libye», a-t-il déclaré à la chaîne de télévision ARD.

Le président américain devrait aussi à nouveau plaider, lors de la réunion à cinq, pour la conclusion rapide d'un accord de libre-échange entre les États-Unis et l'UE, connu sous son acronyme de TTIP ou Tafta, alors que les négociations patinent.

A. O.



## Points chauds

Ingérence

Par Fouzia Mahmoudi

À Royaume-Uni, l'on envisage sérieusement aujourd'hui de sortir de l'Union européenne malgré les avertissements des autres pays membres et même les menaces de Barack Obama. Rien de tout cela ne semble décourager le peuple britannique qui dans sa majorité, selon les derniers sondages, estime que l'UE n'apporte rien, bien au contraire à leur pays et qu'une sortie de cet engrenage administratif inutile est des plus souhaitables. Une ambition qui correspond à celle de Marine Le Pen en France dont le parti a toujours plaidé pour une sortie de l'Union européenne. Tant et si bien que la présidente du FN a voulu se rendre chez les Britanniques pour voir par elle-même comment le pays se préparait au référendum de juin prochain sur la sortie de l'UE. Or, l'idée d'une telle visite a été très mal accueillie par ceux-là mêmes qui pourtant partagent sa vision de l'Europe. En effet, Gisela Stuart, coprésidente de la campagne officielle Vote Leave en faveur d'une sortie de son pays de l'Union européenne au référendum du 23 juin, a écrit à la ministre de l'Intérieur Teresa May pour lui demander de «refuser l'entrée» de la présidente du parti français d'extrême droite, qui soutient le Brexit, à cause de «ses opinions extrémistes». «Je lui pardonne parce qu'elle est pour la sortie de l'Union européenne, elle est contre l'Union européenne. Mais enfin, elle reste une socialiste. Les socialistes ont toujours eu un léger problème avec la démocratie», a ironisé pour sa part Marine Le Pen. «Je m'étonne qu'elle n'ait rien dit pour la venue de Barack Obama qui, lui, est venu faire de l'ingérence dans les affaires de la Grande-Bretagne. Je ne vais pas faire d'ingérence. Si j'y vais, j'irai pour parler de la nécessité pour les peuples de se déterminer par rapport à l'Union européenne», a expliqué la présidente du parti frontiste. «Je plaide pour que chaque peuple de l'Union européenne ait la possibilité d'avoir accès à un référendum, de pouvoir dire ce qu'il pense de ce qu'est devenue l'Union européenne. Alors que Barack Obama est venu pour menacer la Grande-Bretagne, ce qui, semble-t-il, n'a choqué personne», a-t-elle insisté. Le président des États-Unis a de son côté en effet lourdement plaidé pour le maintien des Britanniques dans l'UE lors d'une visite à Londres la semaine dernière. Le vice-président du FN Florian Philippot avait alors dénoncé une «ingérence» du chef de l'État américain. Reste à savoir si le résultat du Brexit aura des répercussions en France et si les électeurs à la présidentielle de 2017 seront prêts à considérer Marine Le Pen comme plus crédible si les Britanniques venaient à décider de quitter l'UE, comme le préconise le FN depuis des décennies. F. M.

## Burundi Un ministre et son épouse légèrement blessés dans une attaque à la grenade

Le ministre burundais en charge de Droits de l'Homme, Martin Nivyabandi, et son épouse ont été légèrement blessés dimanche dans une attaque à la grenade alors qu'ils sortaient d'une messe à Bujumbura, a annoncé à l'AFP le maire de la ville.

«Une grenade a été lancée dans le parking de l'église "Guérison des âmes" de Nyakabiga au sortir de la messe alors que le ministre Nivyabandi et son épouse s'approchaient de leur véhicule pour rentrer chez eux», a affirmé à l'AFP Freddy Mbonimpa, maire de Bujumbura. «Ils ont été blessés très légèrement par son explosion et leur véhicule a été fortement endommagé», a expliqué M. Mbonimpa. «Ils n'ont eu que quelques égratignures et ont regagné leur domicile après des soins dans un hôpital».

Le maire a évoqué des «criminels armés», terme qui désigne dans la terminologie officielle

burundaise les membres de nouveaux mouvements rebelles issus de la contestation du 3e mandat du président burundais Pierre Nkurunziza.

Le Burundi est plongé dans une grave crise depuis que M. Nkurunziza a annoncé sa candidature en avril 2015 à un 3e mandat qu'il a obtenu un juillet au terme d'une élection controversée. Les violences ont déjà fait plus de 500 morts et poussé plus de 270 000 personnes à quitter le pays.

Selon le maire de Bujumbura, le ministre burundais, qui était accompagné de policiers chargés de sa sécurité, «était probablement visé, car tout le monde savait qu'il fréquentait régulièrement cette église de Nyakabiga avec sa famille, pour la messe de dimanche».

Des personnalités politiques de premier plan, des leaders de l'opposition, des figures de la société civile ainsi que des officiers de l'armée ont été tués ou

ont échappé de peu à des attentats depuis le début de la crise.

Ces attaques ne sont jamais revendiquées, les deux camps s'en rejetant systématiquement la responsabilité. Les responsables politiques, policiers ou militaires burundais issus de l'ancienne rébellion du Cnodd-FDD, au pouvoir, ont «la peur au ventre, ils craignent de se faire assassiner à tout moment» et ont restreint leurs apparitions publiques, selon de nombreux témoignages recueillis par l'AFP.

Ils ne se déplacent qu'accompagnés de nombreux policiers ou soldats, chargés de leur sécurité. Même le président Nkurunziza, qui se déplace toujours entouré de dizaines de soldats et policiers ainsi que dans un convoi d'une cinquantaine de véhicules, vit désormais dans son palais de Gitega, au centre du Burundi, et ne passe que très peu dans la capitale, acquise à l'opposition.

L. S.





Concert prévu le 19 mai

# Souad Massi à l'affiche du Festival du Caire

■ La chanteuse algérienne, interprète de la *word music*, Souad Massi, sera à l'affiche du «Festival de la ville du Caire» prévu le 19 mai en Egypte.

Par Adéla S.

Également guitariste, Souad Massi interprétera sur scène des titres de ses albums dont «*El Moutakalimoun*», sorti en 2015, dans lequel elle prête sa voix aux textes de grands poètes arabes classiques et contemporains, à l'instar d'El Moutanabi, Abu El-Qacem Echabbi ou encore l'Irakien Ahmed Matar.

Ayant déjà participé à plusieurs festivals de musique qui l'ont fait connaître en Egypte, l'artiste est également connue du grand public qui l'a découverte à l'écran dans le film palestinien «*Eyes of a thief*» (2014) où elle tient le rôle principal, aux

côtés de l'acteur égyptien Khaled Abu Naga. Célèbre en Europe, notamment en France, Souad Massi chante aussi bien en arabe algérien, en kabyle qu'en français et anglais.

Ses textes, qu'elle puise dans l'héritage musical et poétique algérien, occidental et oriental, sont portés par des sonorités alliant différents genres musicaux dont le châabi, la pop et la folk music

Issue d'une famille de musiciens et de mélomanes, Souad Massi baigne dès son jeune âge dans un univers artistique qui la propulse, adolescente, sur scène avec le Triana d'Alger, un groupe de musique flamenco où elle se distingue à ses tout



Ph. DR

débuts. En 1999, elle est repérée lors du Festival «Femmes d'Algérie», avant qu'elle ne quitte ce pays pour s'installer en France où elle enregistre son premier album «*Raoui*» (Le conteur).

Quatre ans plus tard, Souad Massi sort son deuxième album

«*Deb*» avant de récidiver en 2005 avec «*Mesk elil*», un autre album où elle chante l'exil et la nostalgie.

Souad Massi est aussi compositeur de musique de films.

A. S./APS

## Théâtre d'Oran

### Présentation de la nouvelle pièce «El Ghalta» le 30 avril

La générale de la pièce «*El Ghalta*» (L'erreur), nouvelle production du théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula (TRO), sera donnée le 30 avril prochain, a-t-on indiqué dimanche à la direction de cette structure culturelle.

Cette nouvelle œuvre, dont le montage avait été entamé au début de février dernier, a été écrite par Fahsi Saïd, un jeune auteur sélectionné par la commission de lecture du TRO.

La mise en scène est quant à elle signée Moulay Meliani, assisté par Abdelhafid Boualem connu pour son riche parcours dans le domaine du théâtre pour enfants.

Meliani entreprend sa deuxième réalisation théâtrale après avoir co-dirigé «*Nouar*

*Essebar*» en 2014 avec Fadéla Hachemaoui.

Dans le cadre de sa nouvelle production «*El Ghalta*», le TRO a également fait appel au jeune scénographe Benhaddou Miloud, tandis que la composition musicale et la chorégraphie ont été confiées respectivement à Zami Mohamed et Aïssa Chouat.

La pièce fait appel à Fadéla Hachemaoui et à une pléiade de jeunes comédiens, à l'instar d'Amina Belhoucine qui avait été récompensée du Prix du meilleur espoir au Festival national du théâtre professionnel d'Alger (FNTP) pour son rôle dans «*Nouar Essebar*». D'autres talents sont distribués dans cette œuvre, dont Amine Rara, Zaouch Houria, Bey Nacer, Mératia Mustapha, Tilmatine Leïli et Djamel Dridier.

Selon le résumé communiqué par le TRO, Amar, un enseignant de lycée nouvellement marié, qui est confronté à la volonté de sa femme de travailler afin de l'aider à construire leur couple faisant face à la dure réalité matérielle de la vie.

Amar finit par céder au désir de son épouse de devenir une femme active, mais cette dernière se rend vite compte que réussir l'équilibre entre son métier et l'entretien de son foyer n'est pas chose aisée. Sur les conseils de sa mère, elle décide de recourir aux services d'une bonne. Elle vient d'ouvrir grand la porte à celle qui, bientôt, lui disputera son mari... C'est le début d'une aventure aux conséquences inattendues...

Racim C.

## Littérature

### Trois œuvres de la romancière Ahlam Mosteghanemi traduites en anglais

Trois œuvres de la romancière et poétesse algérienne, Ahlam Mosteghanemi, ont été traduites en anglais et sont aujourd'hui disponibles en librairies au Royaume-Uni.

La célèbre maison d'édition britannique, Bloomsbury, a publié la trilogie la plus lue de la romancière algérienne dans le monde arabe. Ce projet entamé il y a quatre ans, a abouti à la parution de «*The Bridge of Constantine*» (Dakiratou El Jassed), «*Chaos of Sens*» (Fawdha El Haoues) et «*The Dust of Promises*» (Aber Sarrir).

La troisième et dernière œuvre est parue en mars dernier et à cette occasion, Regent's University et Bloomsbury devaient organiser lundi soir, en collaboration avec l'ambassade d'Algérie à Londres, une cérémonie en l'honneur de la romancière Ahlam

Mosteghanemi qui procédera à la dédicace de ses œuvres traduites.

A rappeler que ce n'est pas la première fois que des œuvres d'Ahlam Mosteghanemi sont traduites en langue anglaise. En effet après avoir reçu le Prix Nadjib Mahfoud en 1997 pour «*Mémoires de chair*» (Dakiratou El Jassed), l'université américaine a traduit cette œuvre ainsi que «*Le Chaos des sens*» (Fawdha El Haoues), mais l'auteur n'a pas été satisfaite contrairement à sa collaboration avec Bloomsbury, a-t-elle confié à l'APS. Pour Ahlam Mosteghanemi, ces dernières parutions sont une fenêtre sur l'Occident après avoir conquis le monde arabe.

Suite à ces parutions, la presse britannique a consacré à la romancière algérienne de nombreuses pages en publiant de larges

extraits de sa trilogie, estimant qu'elle ne doit pas être confinée au lectorat arabe.

A noter que le British Council a lancé vendredi, à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de William Shakespeare, l'année de Shakespeare dont le privilège est revenu à Ahlam Mosteghanemi qui a donné lecture d'un extrait d'une nouvelle écrite sur Shakespeare.

Ahlam Mosteghanemi a été la seule auteur arabe choisie pour écrire sur Shakespeare.

Sa contribution à la littérature a été saluée maintes fois à travers plusieurs prix et distinctions tant en Algérie que dans le monde arabe et nombre de capitales européennes.

Hani Y.

## Cinéma

### Le tournage du film «Larbi Ben M'hidi» presque achevé

Le ministre des Moudjahidine Tayeb Zitouni a indiqué dimanche à Sétif que le tournage du film retraçant le parcours du martyr Larbi Ben M'hidi est «presque achevé». Le long métrage est en phase de «dernières retouches» et sera projeté dès la finalisation de cette production, a précisé le

ministre. Il a, dans ce sens ajouté que des moyens colossaux ont été mobilisés notamment par l'Armée nationale populaire (ANP) pour la production de ce film, financé par les ministères des Moudjahidine et de la Culture. M. Zitouni a ajouté qu'à l'instar des films «*Mustapha Benboulaïd*», «*Krim Belkacem*»,

«*le colonel Lotfi*» et «*Lalla Fadhma N'soumer*», le film «*Larbi Ben M'hidi*» sera projeté dans l'ensemble des wilayas.

R. C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle El Mougar

Jusqu'au 27 avril :

Projection du long-métrage de fiction *Le patio à raison* de trois séances par jour : 14h00, 17h00 et 20h

Salle Ibn Zeydoun

30 avril :

Célébration de la journée internationale du jazz

Conservatoire Municipal Ahmed Wahbi d'Oran

30 avril :

Une soirée andalouse animée par l'artiste Lila Borsali

Palais Dar Aziza (Basse Casbah)

28 avril :

Le musicien classique hors normes, Guillaume Latour se produira à Alger

Institut français d'Alger

30 avril :

À l'occasion de la journée internationale du jazz, le trompettiste Eric Le Lann Quartet anime un concert à Alger

Théâtre National Algérien Mahieddine-Bachtarzi

30 avril

L'Orchestre Symphonique national (OSN) revient pour une nouvelle représentation, qui mettra en avant le riche répertoire de Broadway

Espace Espagne à Alger

Jeudi 28 avril à 18h :

Projection du film Miguel & William à l'occasion du quatrième centenaire de la mort de Miguel Cervantès.

Galerie des ateliers Bouffée d'art

Jusqu'au 12 mai :

Deuxième édition du salon du jeune talent. Avec Hadia Hadjres, Ahmed Mebarki, Mya,

Yasmine Bourahli, Djamel Talbi, Lamine Sakri, Yasmina Saadoun, Slimane Sayoud, Saïd Rahmani, parrainés par l'artiste Mustapha Adane

Palais de la culture Imama (Tlemcen)

Vendredi 29 avril à 18h :

Concert du groupe Jarka.

Espace d'art contemporain d'El-Achour

Jusqu'au 9 mai :

Exposition «Strates» de Malek Saleh.

## Coup-franc direct

L'échec «répétita» !

Par Mahfoud M.

Encore une fois, une sélection représentant le football national se fait éliminer et n'arrive pas à accéder à la phase finale de la CAN. Il s'agit de l'EN des U 20 qui n'a pas pu surmonter le premier tour de ces éliminatoires et s'est fait éliminer par la modeste sélection mauritanienne. Cet échec s'ajoute aussi à celle de la sélection féminine qui a été sortie par le Kenya qui n'est pourtant pas une sélection cotée. Tout cela pour dire qu'il y a un gros fossé entre le discours prôné par la FAF qui s'égosille du fait qu'elle encourage la formation et qu'elle fait tout pour les mettre dans les meilleures conditions, or sur le terrain on s'aperçoit que mis à part la sélection A, rien n'est fait pour donner une autre dimension au football national. Où sont donc ces sélections qui devaient aller de l'avant et montrer la voie aux autres jeunes dans un avenir proche ? En fait, il faut avouer que réellement rien n'est fait pour encourager ces jeunes qui sont livrés à eux-mêmes sans qu'ils ne bénéficient de stages relevés ou qu'ils soient confrontés à des équipes relevées lors de matchs-tests. Le plus important maintenant est de tenter de relever la tête mais surtout d'aller de l'avant et de se donner les moyens de sa politique pour réussir une réelle formation. **M. M.**

CAN-2016 de handball (U21)

### L4 en stage du 24 au 28 avril à Alger



**LA SÉLECTION** nationale de handball des moins de 21 ans (U-21) entame dimanche un stage préparatoire au centre des équipes nationales de Souidania (Alger) jusqu'au 28 avril, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2016 prévue en septembre prochain au Mali, a appris l'APS auprès de la fédération algérienne de handball (FAHB). Le staff technique composé de Gherbi Rabah et Bouchekriou Salah a fait appel à 23 joueurs pour ce regroupement. Il s'agit du deuxième stage

qu'effectue la sélection nationale des U-21 après celui qui s'est déroulé en mars dernier (21-31 mars). Outre la CAN-2016, l'équipe nationale prépare également le Mondial 2017 qui va se dérouler pour la première fois en Algérie.

Liste des joueurs convoqués : Rassa Nadher, Maâmir Nazim (GS Pétroliers), Naim Zohir, Chebli Djaber (JSE Skikda), Meklout Rafik, Benmessaoud Yacine (MAJD Blida), Djeghaba Nidhal (ES Ain Touta), Brahimi Malik, Sadat Riyad (HBC El Biar), Kara Mounir, Mihoubi Salah, Torchi Mohamed (CB Mila), Hellal Nour Eddine (NRB Djemila), Segueni Abderraouf (WR Bordj Bou Arréridj), Damir Riadh, Koudia Ayoub, Hadj Sadok Tahar (CRB Baraki), Fredj Hadi (O El Oued), Sekai Oussama (SR Ain Taya), Houia Aymen (CRB Ngaous), Kori Mokhtar (MC Saida), Mehaouadi Zakaria (Sidi Bel-Abbès), Khelaoui Abdelmadjid (Ouargla).

Vovinam/ Coupe d'Algérie (Kata)

### Large domination des clubs algérois

**LES CLUBS** algérois de vovinam viet vo dao ont dominé la 14<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Algérie minimes - cadets, formule kata, clôturée samedi soir à la salle omnisports du 18-Février, à Ras El Oued (Bordj Bou Arréridj), en présence de 450 athlètes (garçons et filles), représentant 53 clubs de 22 wilayas.

Les clubs de la capitale ont, en effet, raflé la plupart des médailles, avec une mention spéciale pour l'Olympique Bourouba et l'Etoile de Cherarba, présents sur pratiquement tous les podiums, aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Chez les minimes (garçons), la victoire est revenue au Safir Club d'Alger, avec 2 or et 1 argent, suivi de l'Olympique Bourouba (2<sup>e</sup>), avec 1 or, 2 argent et 1 bronze, au moment où le club de Khemis El Khechena a complété le podium, avec 1 or et 1 bronze. Chez les minimes (filles), c'est le Widad Club des Eucalyptus qui s'est emparé de la 1<sup>re</sup> place, avec 2 or, 2 argent et 2 bronze. La 2<sup>e</sup> place est revenue au Sporting Club Freha (Tizi-Ouzou) avec 1 or, 1 argent et 1 bronze, au moment

où l'Entente des Eucalyptus a pris la 3<sup>e</sup> place (1 or et 3 bronze). Chez les cadets, la victoire est revenue au club de Khemis El Khechena, avec 2 or et 2 bronze, suivi du Safir Club d'Alger (1 or et 3 argent) au moment où l'Olympique de Bourouba et l'Etoile de Cherarba se sont partagé la 3<sup>e</sup> place, avec une seule médaille d'or.

Chez les cadettes, c'est l'Etoile de Cherarba qui a pris la première place, après avoir glané 3 médailles d'or, 1 argent et 1 bronze, suivie de l'Entente sportive des Eucalyptus, avec 1 or et 2 argent, au moment où le Sporting Club de Freha a pris la 3<sup>e</sup> place, avec 1 or et 2 bronze. Le président de la Fédération algérienne de vovinam viet vo dao, Mohamed Djouadj, a assisté à cette compétition et a affirmé avoir «apprécié le niveau technique» des athlètes.

«Les minimes et les cadets représentent l'avenir de la discipline. C'est aussi un réservoir pour les différentes sélections nationales. C'est donc une joie immense de constater qu'ils ont déjà un aussi bon niveau», s'est félicité le fondateur du vovinam en Algérie.

## Matchs avancés de la 27<sup>e</sup> journée de la Ligue I Mobilis Difficiles pour le NAHD et le MCA

■ La LFP a programmé deux matchs avancés comptant pour la 27<sup>e</sup> journée de la Ligue I Mobilis pour ce mardi et ce, pour permettre aux deux finalistes de la Coupe d'Algérie, le Nasr d'Hussein-Dey et le Mouloudia d'Alger de préparer ce rendez-vous qui les attend, dans les meilleures conditions possibles.

Par Mahfoud M.

Il faut dire que la mission sera très difficile pour les deux formations qui effectueront deux périlleux déplacements respectivement à Sétif pour y affronter l'Entente locale et à Oran pour donner la réplique au Mouloudia local. Les Sang et Or risquent de laisser des plumes à la capitale des Hauts Plateaux surtout que l'Entente est soucieuse de l'emporter pour soigner son image après la dernière défaite face à l'USM El Harrach au stade du 1er novembre d'El Harrach. Les Sétifiens qui souhaitent assurer leur maintien le plus tôt possible, se donneront à fond pour remporter ce match. Les poulains de Geiger sont dos au mur et n'ont plus droit à l'erreur. Pour le NAHD, cette rencontre vient au mauvais moment, surtout que le coach, Bouzidi, craint pour ses poulains de blessures et autres cartons, synonymes d'absence lors de la finale de la Coupe prévue le 1<sup>er</sup> mai prochain. Ainsi, tout porte à croire qu'il alignera une seconde équipe et qu'il laissera au repos ses titulaires. Il faut



Les Sang et Or risquent de laisser des plumes à Sétif

savoir que le Nasria se rapproche du maintien surtout après son succès à domicile face au RCA et donc ce match n'est pas vraiment très important pour lui. De son côté, le MCA risque aussi d'être défait à El Bahia face à un Mouloudia d'Oran qui a plus que jamais besoin de points pour sortir de cette situation difficile. Les

Vert et Rouge risquent donc gros face aux Hamraoua qui ne lâcheront certainement pas ce match et se donneront à fond pour tenter de l'emporter. Le Doyen, lui, se présentera avec la ferme volonté de se donner à fond pour ramener au moins le point du nul, surtout qu'il n'est pas à l'abri encore. **M. M.**

Angleterre

## Mahrez illumine la Premier League



L'international algérien, Riyadh Mahrez, l'un des joueurs phares de Leicester City, a été officiellement élu dimanche meilleur joueur du Championnat d'Angleterre de la saison 2016 par l'Association des footbal-

leurs professionnels (PFA), un prix qui récompense sa large contribution à la réussite de son club, surtout qu'il est un joueur clé dans l'échiquier du mangeur italien, Claudio Ranieri. Riyadh Mahrez a déjà inscrit 17 buts et

distillé 11 passes décisives cette saison avec son club. L'international algérien est le premier joueur africain à obtenir ce prix et il succède au Belge Eden Hazard (Chelsea), qui avait reçu la récompense l'an passé. Le joueur de Leicester a aussitôt dédié son prix à son équipe. «Tout le crédit est pour eux ainsi qu'à mon entraîneur et au staff. Sans eux, je ne recevrais pas ce prix et je n'aurais pas marqué. C'est ça l'esprit d'équipe et je veux leur dédier» ce trophée. Mahrez, qui évoluait en Ligue 2 française au Havre, a été recruté en 2014 par Leicester, à l'époque où le club évoluait en 2<sup>e</sup> division anglaise. Le milieu de Tottenham Dele Alli, 20 ans, a lui été élu meilleur jeune de la Premier League. C'est donc un véritable compte de fée pour le fils du quartier de Sarcelles que ne s'attendait pas à ce coup du sort, lui qu'on ne prédestinait pas à une grande carrière en football surtout qu'il était chétif, même si d'aucuns avouent qu'il avait déjà le talent pour évoluer et jouer un jour dans les plus grands clubs d'Europe. Son abnégation a fait, ensuite, le reste, lui qui voulait à tout prix réussir et aller loin dans son entreprise de gravir les échelons et atteindre les sommets. Son atterrissage au petit club anglais de Leicester a été un tremplin pour lui, surtout qu'il est devenu complice avec son coéquipier, Jimmy Vardi avec lequel il constitue la force de frappe des Fox qui se dirigent tout droit vers la consécration en championnat d'Angleterre. **M.B.**

Coupe d'Algérie (Finale)

### Les billets du MCA se vendront demain

**LES 25.000** billets réservés aux supporters du MC Alger pour la finale de la Coupe d'Algérie de football face au NA Hussein Dey, le 1<sup>er</sup> mai au stade du 5-Juillet (16h30) seront en vente mercredi au lieu de mardi, a-t-on appris auprès de la direction du club algérois. Prévue initialement mardi, l'opération de vente prévue au niveau des guichets du stade du 5-Juillet se fera le lendemain au même lieu à partir de 9h30. Ce changement est dicté par le maintien du match du MCA en déplacement face au MC Oran pour mardi, en ouverture de la 27<sup>e</sup> journée du championnat. En revanche, le quota des billets réservés au NAHD, également au nombre de 25 000, sera récupéré lundi par les responsables du Nasria avant d'être écoulé dans les différents fiefs du club. La finale de la Coupe d'Algérie revient au stade du 5-Juillet après une absence de deux années en raison des importants travaux de rénovation effectués sur l'enceinte. Lors des deux dernières éditions de l'épreuve populaire, la finale avait été disputée au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Le MCA s'est qualifié pour la finale aux dépens de l'US Tébessa (3-0) alors que le NAHD a passé l'écueil de l'USM Bel-Abbès (1-0).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Skikda

## Un abri pour terroristes détruit

UN ABRI pour terroristes et une mine de confection artisanale ont été détruits dimanche à Skikda, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 24 avril 2016, un abri pour terroristes et une mine de confection artisanale à Skikda», précise le MDN.

«D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Sûreté nationale de Ouargla, suite à une embuscade tendue sur la route menant vers Ghardaïa, ont appréhendé trois narcotrafiquants à bord d'un véhicule tout-terrain, en possession de deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, de chargeurs garnis de 269 balles et d'un porte chargeur.

De même, des éléments

de la Gendarmerie nationale de Tébessa ont appréhendé trois individus en possession d'un fusil de chasse et d'une quantité de munitions».

«A Tlemcen, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté un narcotrafiquant et ont saisi 50 kilogrammes de kif traité et 985 comprimés psychotropes», ajoute la même source.

«Par ailleurs, un détachement de l'ANP à Djanet et des éléments de la Gendarmerie nationale au niveau des wilayas de Tlemcen, Mascara, Sidi Bel-Abbès, Tiaret, Ghardaïa et Batna, ont appréhendé vingt-sept immigrants clandestins de différentes nationalités africaines».

«A Bordj Badji Mokhtar, un détachement a appréhendé deux contrebandiers et a saisi un véhicule tout-terrain et 800 litres de carburant», conclut le MDN.

Hani Y.

Baccalauréat 2016

## Près de 60 000 candidats libres inscrits

PRÈS DE 60 000 candidats libres se sont inscrits aux épreuves du baccalauréat session 2016 à travers l'ensemble du territoire national, a affirmé, hier à Alger, le directeur de l'Office national d'enseignement et de formation à distance (Onefd), Abdelaziz Kara.

Le nombre des candidats libres au baccalauréat 2016 inscrits au niveau de l'Onefd s'élève à 59 950 personnes, dont une majorité de 37 901 candidats inscrits en «lettres/philosophie», a indiqué M. Kara dans une déclaration à l'APS.

Par branches, 9 085 candidats sont inscrits en «Sciences expérimentales», 7 544 en «Gestion et Economie», 4 756 en «Langues étrangères» (3 453 pour l'espagnol et 1 303 pour l'allemand) et 670 candidats pour les «Mathématiques», a-t-il souligné.

L'Onefd a pour mission de faciliter les procédures d'inscription des candidats au niveau de l'Office national des examens et des concours (Onec), a affirmé M. Kara.

Par ailleurs, il a annoncé que l'Onefd organisera un test d'évaluation les 3 et 4 mai, soulignant que toutes les mesures avaient été prises pour l'organiser dans les meilleures conditions, notamment à travers la mobilisation de près de 94 000 enseignants (correcteurs, agents administratifs, présidents de centres et surveillants) dont 5 500 enseignants correcteurs.

L'opération de correction des copies débutera le 8 mai, tandis

que les résultats seront publiés en juin sur Internet, a-t-il soutenu, ajoutant que l'Onefd était en passe d'expérimenter une nouvelle technique permettant le téléchargement et le retrait de l'attestation de niveau.

Il a souligné la nécessité de ce test pour l'évaluation des connaissances acquises par l'élève tout au long de l'année et lui permettre de passer à un niveau supérieur.

Cette attestation peut être utilisée par les travailleurs en tant que document officiel pour bénéficier d'une promotion au travail, étant reconnue par l'Etat, en vertu de l'arrêté ministériel amendé et complété le 25 décembre 1978, selon le même responsable.

Pour l'année 2015-2016, l'office compte 455 332 étudiants à distance, dont 33 000 détenus.

Il s'agit de 153 123 filles et 302 210 garçons au niveau national, a-t-il précisé.

Concernant les programmes, M. Kara a indiqué que l'office se référait aux programmes du ministère de l'Education nationale, de la première année moyenne jusqu'à la troisième année secondaire.

L'office permet aux étudiants et élèves de prendre connaissance des cours et des autoévaluations, notamment à travers des compacts disques (CD) et la plate-forme interactive d'apprentissage à distance, outre la possibilité pour l'élève de télécharger des supports pédagogiques sur sa tablette électronique.

Yanis F.

## IMMIGRATION AFRICAINE RIEN N'ARRÊTE LES CLANDESTINS



Loumis

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

## «226 pseudo investisseurs seront poursuivis en justice»

■ Le wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, veut coûte que coûte relancer l'investissement dans la wilaya de Béjaïa. Pour ce faire, il a convoqué avant-hier un nouveau conseil de wilaya au cours duquel il a examiné la situation des secteurs de l'industrie, du tourisme, des transports, ainsi que l'agence foncière.

Par Hocine Cherfa

Lors dudit conseil, le wali a écouté les comptes rendus des directrices de l'industrie et de l'agence foncière sur l'état d'exécution des recommandations faites lors de la dernière session de l'APW qui avait été, rappelons-le, consacrée à ces secteurs, souligne un communiqué de la wilaya. Et d'ajouter : «Le wali a instruit et ordonné fermement aux deux responsables de veiller à la bonne prise en charge du dossier de l'investissement et plus particulièrement une bonne gestion des zones d'activités et industrielles». Il a déploré un manque dans la gestion de ces dossiers ainsi que l'absence de l'entreprise officiellement chargée de la question sur le terrain. Concernant le cas des 226 investisseurs qui n'ont pas encore entamé et lancé leurs projets, «le wali a ordonné à la directrice de l'agence foncière de passer à la deuxième étape». Après celle des mises en demeure qui ont été adressées aux concernés, «ils seront carrément poursuivis en justice», averti le wali, «s'ils ne se manifestent pas sous peu»,

indique la même source. Pour rappel, plusieurs réunions et séances de travail ont été tenues par le wali avec tous les investisseurs de la wilaya dans le but de régler leurs problèmes, celui notamment lié à la zone d'activité d'Amizour qui a été résolu après 20 ans de blocage. Ouled Salah Zitouni a instruit, également, les chefs de daïra afin de

veiller sur les zones d'activités, menaçant de récupérer les terrains où les travaux ne sont pas encore lancés. Ces terrains seront ré-attribués au profit des investisseurs sérieux et ce sera le cas aussi pour les projets détournés de leur activité initiale.

H. C.

Programme logements sociaux participatifs

## 11 promoteurs immobiliers sur la liste noire

LE MINISTÈRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a retiré l'agrément à 11 promoteurs immobiliers inscrits sur la liste noire pour «défaillances» et «abus» à l'égard des souscripteurs aux programmes de logements sociaux participatifs (LSP), révèle un communiqué du ministère. Cette décision est intervenue sur la base des résultats de l'enquête globale nationale des chantiers de réalisation de LSP, effectuée par une commission du ministère, précise la même source. L'enquête fait état de défaillances au niveau des projets retardés ou presque à l'arrêt du fait du manquement des promoteurs en question, poursuit le ministère dans son communiqué.

Pour ces motifs, ajoute le communiqué, le ministère a décidé de retirer le retrait de l'agrément de ces promoteurs «défaillants» et de les inscrire sur une liste noire afin qu'ils soient exclus à l'avenir de tous les projets de logements et d'équipements publics au niveau national. Le ministère prévient en outre que cette mesure sera appliquée à toute entreprise immobilière, personne morale ou physique, qui se rendra coupable d'un manquement à ses engagements contractuels. Les promoteurs portés sur la liste noire sont chargés de 14 projets dans 10 wilayas.

Ghani Y.